



Formation expertise paie BTP

Actualisez, optimisez et sécurisez vos pratiques

Objectifs de la formation

- Vérifier la conformité de vos pratiques aux dernières réglementations
- Renforcer votre expertise sur les calculs et les incidences sur la paie
- Optimiser les charges de personnel et réaliser des économies en corrigeant les anomalies

Les + Tissot formation

- Dernières actualités paie BTP
- Mise en avant des points de vigilance et formules complexes
- Panorama complet de la « Réduction Fillon » : les nouvelles dispositions et les difficultés récurrentes



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution « Rémunération et Paie Bâtiment ».

A qui s'adresse cette formation ?

- Responsable et collaborateur confirmés
- Expert-comptable
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Les intervenants

Marie MAZUEL

25 ans d'expérience et de pratique dans l'environnement social BTP et l'établissement du bulletin de paie BTP.

Dates et lieux

14 juin 2012	Paris
15 novembre 2012	Paris
16 mai 2013	Nantes
11 juin 2013	Paris
13 septembre 2013	Lyon
19 novembre 2013	Paris

Durée

1 jour

Tarif

**790 € HT
soit 944.84 € TTC**

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



Programme de la formation

1. Respecter les nouvelles réglementations 2012 impactant la paie

- La réduction Fillon : prendre en compte l'ensemble des nouvelles dispositions de calcul
 - Choisir la réduction annualisée Fillon progressive ou annuelle
 - Calculer le coefficient de la réduction : modification de la prise en compte des heures supplémentaires ou complémentaires sur le numérateur et le dénominateur en cas de mois complet ou de mois incomplet
 - Proratiser le SMIC (numérateur) avec la rémunération en cas d'absence
 - Mettre en place et vérifier l'application mensuelle et la régularisation
 - Faire le point sur la limite d'exonération de la réduction Fillon
 - Les heures supplémentaires : les contrôles de l'URSSAF sur la loi TEPA, dont la réduction Fillon
- Intégrer le nouveau calcul de la base CSG/RDS
 - modification du taux de l'abattement
 - calcul de l'assiette de cotisations
- Adapter le forfait social à la place de la taxe de 8%

2. Suivre la règle de l'absence selon la convention collective

- Etablir le calcul spécifique
- Evaluer les incidences sur la paie

3. Maîtriser la réglementation des heures supplémentaires du BTP

- Utiliser le contingent : les bons réflexes
- Rassembler les documents à fournir lors des différents contrôles
 - URSSAF
 - Inspecteur du Travail
 - Conseil des Prud'hommes

4. Calculer les charges sociales et les taux de cotisations correspondants

- URSSAF ? Pôle Emploi ? PROBTP
- Caisse congés payés
- La règle du plafond pour congés payés

5. Gérer le chômage partiel et le chômage intempéries

- Intégrer les incidences sur la paie
- Réaliser les calculs complexes



Qui sommes-nous ?



**TISSOT
FORMATION**

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



Nous contacter

Tissot Formation
249, rue de Crimée
75019 Paris

Tél. : 01 53 35 20 25
Fax : 01 53 35 16 77

E-mail : contact@tissot-formation.fr
Web : www.tissot-formation.fr



TISSOT
FORMATION

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE		DATE ET LIEU	
		Remise	Prix
		Montant Participant 1	-
		Montant Participant 2	- 10 %
		Montant Participant 3	- 10 %
		TOTAL HT	
		TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)	

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2^e et 3^e inscriptions ; - 15 % sur la 4^e et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228
Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.